



© Virginie Rebetez

12^{ème} journée fribourgeoise de soins palliatifs

Cachez cette mort que je ne saurais voir !

La peur de la mort et les tabous qui l'entourent.

Judi 30 novembre 2023 – 13h30-17h15

Institut agricole de Grangeneuve, Posieux



palliative freiburg/fribourg

**gemeinsam kompetent
ensemble compétent**

Aucune personne intéressée par les soins palliatifs n'a pu ignorer les pérégrinations vécues par l'association Pallia-Vie. Même La presse en a largement fait écho.

À mesure que se précisait l'éclosion d'une maison de soins palliatifs dans un quartier gruérien, les résistances s'affirmaient.

En tant que plateforme cantonale de soins palliatifs, notre association en a été proche témoin. Préoccupés, nous souhaitons vous inviter à réfléchir ensemble sur la peur de la mort, sur les tabous qui l'entourent, dans une perspective tout-à-la-fois scientifique, artistique et culturelle.

Dès 13h00 accueil devant l'Aula Bourqui

1. La plénière (13h30-15h00) dans l'Aula Paul Bourqui

- 13h30-13h40 **Accueil et présentation de la Journée cantonale palliative** par Mme Chantal Mueller et M. Rodolphe Rouillon, Co-Présidents de Palliative Fribourg-Freiburg
- 13h40-14h20 **Regards socio-historiques du rapport à la mort et au deuil** par Mme Aurélie Jung, sociologue, collaboratrice scientifique auprès de la Haute Ecole de Travail social et de la Santé de Lausanne. Présentation en langue française et support traduit.
- 14h20-15h00 **Kommunikation zum Thema Sterben und Lebensende: wie Design unsere Vorstellungen verändern kann.** Par Mme Tina Braun, Doctorante, Institute of Design Research, Hochschule der Künste Bern HKB. Présentation en langue allemande et support traduit.

15h00-15h25 Pause

2. La 1^{ère} série d'ateliers (15h30-16h20)

- a) **Quand t'es dans le désert... Atelier sur l'expérience de la soif et les notions d'hydratation.**
Par Maurice Pilloud, infirmier spécialisé, EMSP Voltigo.
- b) **Letzte Hilfe, um Sorgen von schwehrrerkrankten und sterbenden Menschen.**
Mit Andreas Hess, Pfarrer, zertifizierter Kursleiter.
- c) **Sédation palliative : quels sont les enjeux au niveau médico-infirmier ?**
Par Dr Boris Cantin, méd. adjoint et Sylvie Francisco, ICUS, HFR Fribourg – Villa St-François.
- d) **Réenchanter la mort : rituels et représentations.**
Par Yves Gremion, infirmier spécialisé, EMSP Voltigo et président de Pallia-Vie.

3. La 2^{ème} série d'ateliers (16h25-17h15)

- e) **Derniers Secours pour réintégrer la mort dans la société.**
Par Josepha Girard, Maître d'enseignement HES, HEdS Fribourg.
- f) **Suicide assisté en EMS : quels sont les enjeux éthiques au niveau de l'institution et des soignants ?**
Par Marie-Christine Baechler, infirmière-clinicienne, Home de la Vallée de la Jogne.
- g) **Chemins de lumière...**
Par Bernard Miserez, prêtre du diocèse de Bâle
- h) **Leben im Angesicht des ganzheitlichen Seins, welches Sterben und Tod miteinschliesst.**
Mit Herrn Hans-Georg Fiedeldeij, Spezialisierter Pflegefachmann, MPCT.

17h15 Collation et Clôture

Modalités d'inscription

L'inscription se fait sur le site de Palliative-FR : www.palliative-fr.ch

Délai pour les inscriptions :

17 novembre 2023

Lieu de la manifestation

Institut agricole de Grangeneuve
Rte de Grangeneuve 31

1725 Posieux

Bâtiment R

[Plan de situation](#)

Organisation et renseignements

Palliative-Fribourg/Freiburg
Association fribourgeoise de
médecine et de soins palliatifs /
Freiburger Verein der Palliative-Care
Secrétariat : LFC, le Quadrant,
Rte St-Nicolas-de-Flüe 2,
1701 Fribourg.

Tél 026/425.54.66,

info@palliative-fr.ch

Avec le soutien de



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Coût

Gratuit pour les membres* de Palliative.

50 chf pour les non-membres.

* Les personnes, ou institutions membres d'associations faïtières, qui sont membres collectifs de Palliative Fribourg/Freiburg, sont considérées comme des membres et bénéficient de la gratuité.

Pour les non-membres, une facture vous parviendra en temps utile. En cas d'annulation d'inscription ou de non-participation à la manifestation, le montant reste dû.